



Imot © Mission Opérationnelle Transfrontalière 2015

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Belgique - France

COMPARAISON DES CONDITIONS CADRES

Les différences de conditions cadres ne sont pas très importantes entre la France et la Belgique et chaque versant a ses atouts. En matière de fiscalité, les situations ne sont pas fondamentalement divergentes. En Belgique, la fiscalité sur le revenu est plus élevée qu'en France (notamment en ce qui concerne les revenus moyens). Cependant, le coût du travail est moindre en Belgique, tant en lien avec le niveau de cotisations salariales (13 % du salaire brut, contre 22 % en France), que pour le niveau des charges patronales (25 %, contre 25-42 % en France). Enfin, les niveaux des taux d'impôt sur les sociétés sont autour de 33 % dans les deux pays. Les prix du foncier sont plus bas en France, sauf dans la métropole lilloise, qui connaît des prix plus élevés que dans les agglomérations urbaines de l'autre côté de la frontière.

TISSU ÉCONOMIQUE

Dans la partie wallonne, l'économie est déjà engagée dans une importante tertiarisation, alors que dans la partie flamande elle a conservé une industrie dynamique. La spécificité de la Flandre Occidentale est un tissu dense de PME et PMI et la présence de seules quelques grandes entreprises. Quelques secteurs dominants dans les territoires frontaliers

flamands sont le textile, les nouveaux matériaux (plasturgie) et l'agro-alimentaire (notamment les produits surgelés).

Sur le versant français, la part de grandes entreprises est plus importante en raison du poids plus marqué du secteur industriel (secteur agroalimentaire, santé). Les principaux pôles de compétitivité se situent dans les domaines des matériaux innovants (MAUD), des textiles (Up-Tex), de l'agro-nutrition-santé (NSL), des TIC.

SECTEURS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Historiquement, le secteur le plus intégré du point de vue transfrontalier était l'industrie textile. Encore aujourd'hui, les acteurs de ce secteur se connaissent et interagissent.

- **Centexbel** (centre de recherche belge sur les textiles) et **Up-tex** (pôle de compétitivité dans le domaine du textile) ont des représentations croisées dans leurs conseils d'administrations. D'autres secteurs où des synergies transfrontalières se développent sont : les TIC et l'image, l'alimentation et la santé, les nouveaux matériaux, les transports et la logistique, ainsi que les technologies propres.